

La gouvernance territoriale de la transition agroécologique. Illustration à partir du cas du Pilat.

Guirimand Lucile, Vandenbroucke Perrine, Heinisch Claire, Jabrin Michel

Résumé :

La transition agroécologique se dégage comme une dynamique qui prend forme à l'interface entre des formes situées d'expérimentation collective et des processus institutionnels. Le territoire, dans ses dimensions matérielle, sociale et identitaire, est souvent invoqué dans un rôle de déverrouillage des processus de changement. Cependant, comment les acteurs, individuels et collectifs, publics et privés, impliqués dans la transition agroécologique interagissent-ils à l'échelle du territoire? Quelle forme de gouvernance territoriale peut favoriser la transition agroécologique? Nous mettons ce questionnement à l'épreuve du cas du Pilat. Sur la base d'une connaissance fine du territoire couplée d'un corpus de 30 entretiens semi-directs, nous avons étudié les trajectoires de cinq projets de transitions agroécologiques. En s'appuyant sur une grille de lecture inspirée du cadre analytique de la gouvernance adaptative, notre attention s'est portée sur les dynamiques de coordination et sur les processus d'apprentissages. Se dégage d'abord de cette analyse un effet « territoire » : les projets mobilisent pour leur développement un réseau socle territorial et contribuent à la consolidation de ressources « adaptatives » pour le territoire. De plus, la problématisation de ces projets prend ancrage dans une dynamique dialectique entre des problèmes locaux (érosion, commercialisation) et une vision globale de la transition agroécologique selon deux trajectoires : à partir d'un enjeu pragmatique et local se déploie un double mouvement d'élargissement du réseau d'acteurs impliqués et des objets saisis ; ou, partant d'une vision socio-politique globale, le projet s'inscrit dans le territoire. Ainsi, si peuvent se dégager un certain nombre de facteurs favorables à la transition agroécologique dans le Pilat, les dynamiques sont cependant hétérogènes selon les filières et la pérennité des synergies observées vers la transition agroécologique reste néanmoins fragile.

Mots clefs : transition agroécologique, territoire, gouvernance adaptative, gouvernance territoriale

Introduction :

De considérations initialement techniques, l'agroécologie est devenue un concept plus large qui intègre non seulement les pratiques de consommation mais aussi la gouvernance de cette transition dans les filières et les territoires (Stassart et al., 2012 ; Wezel et al., 2016). La dimension territoriale de la transition agroécologique se trouve donc questionnée. Alors que le territoire est appelé à jouer un rôle de « déverrouillage » du changement, à favoriser l'émergence de systèmes locaux d'innovation (Bidaud, 2013), quels sont les ressorts effectifs de cet effet levier attendu ? Comment les acteurs, individuels et collectifs, publics et privés, impliqués dans la transition agroécologique interagissent-ils à l'échelle du territoire ?

Nous nous saisissons de ces questions à la lumière de la grille de lecture de la gouvernance adaptative. Inspirée de la gestion des ressources naturelles, la gouvernance adaptative s'intéresse à la compréhension des dynamiques d'interaction entre systèmes écologiques et sociaux (S.E.S) et aux conditions de leur résilience (Folke et al., 2005 ; Angeon et al., 2013). Invitant à porter l'attention à la fois sur le caractère multi-scalaire des dynamiques de réseaux, de coordination et des processus d'apprentissages (Pahl-Wostl, 2009) ; cette grille permet de questionner pertinemment la gouvernance territoriale de la transition agroécologique.

Nous mettons ce questionnement à l'épreuve du cas du Pilat. Proche des grandes agglomérations lyonnaises et stéphanoises, à l'interface entre les vallées du Rhône et du Gier, le Pilat est un territoire de montagne confronté à différentes problématiques de préservation d'un patrimoine paysager et environnemental, de pérennisation d'une dynamique agricole, à la fois diversifiée et créatrice d'emplois. Portée par le Parc Naturel Régional du Pilat, cette double ambition se traduit autour d'objectifs ambitieux pour le développement de l'agroécologie tels ceux de maintenir 100% de la surface agricole utile de que 40% des exploitations soient labellisées en Agriculture Biologique en 2025 (Charte 2013-2020). Sur la base d'une connaissance fine du territoire couplée d'un corpus de 30 entretiens semi-directifs, nous avons étudié les trajectoires de cinq projets de transitions agroécologiques, et leur rapport aux institutions formelles et informelles du territoire.

Notre article met en lumière les résultats de ce travail d'analyse ; que nous présenterons en quatre temps. Une première partie nous permettra de présenter le contexte dans lequel s'inscrit ce travail ainsi que les questions soulevées. Ensuite, nous exposerons d'une part en quoi le développement du réseau socle territorial appui les projets de transition agroécologique et d'autre part la dynamique dialectique dans lequel ils s'inscrivent, entre enjeux pragmatiques et locaux et vision globale. La quatrième partie permet de revenir sur la dynamique de transition du territoire du Pilat.

1. La gouvernance territoriale de la transition agroécologique : des concepts à l'analyse dans le territoire du Pilat

a. Agroécologie et territoire : questions et enjeux

L'agroécologie, dans son approche la plus intégrée, est appelée à devenir une « écologie des systèmes alimentaires » et une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales (Buttel, 2003 ; Stassart et al, 2012). Prenant forme dans des formes d'exploration collective ancrées tant dans la matérialité des objets dont elles se saisissent que d'un point de vue social, l'agroécologie peut être considérée comme une innovation socio-territoriale (Piroux et al., 2010). Par la démarche d'acteurs locaux engagés dans des changements de pratiques agricoles, la réorganisation des systèmes alimentaires ou la meilleure valorisation du territoire et des ressources naturelles, se met en place une dynamique de transition vers des territoires d'agroécologie, qui reste spécifique et différenciée selon les contextes (Wezel et al., 2016).

En plus de ce caractère situé et contextualisé de la transition agroécologique, le territoire dans ses dimensions matérielles, identitaires et organisationnelles (Laganier et al., 2002 ; Moine, 2006) est aussi appelé à jouer un rôle de « déverrouillage » du changement, à favoriser l'émergence de systèmes locaux d'innovation (Bidaud, 2013). Son rôle de catalyseur de la transition de la transition agroécologique a ainsi été évoqué dans certains cas de projets portés par des collectifs agricoles et non agricoles (Cardona, 2012). Cependant, le rôle du territoire dans la transition agroécologique mérite d'être précisé, en s'interrogeant sur les formes de gouvernance territoriale qui favorisent ou, au contraire, limitent le processus de transition.

b. De la gouvernance territoriale à la gouvernance adaptative : vers un cadre d'analyse de la gouvernance territoriale de la transition agroécologique

La gouvernance territoriale est définie par Rey-Valette et al. (2011) comme un « Processus dynamique de coordination entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources asymétriques autour d'enjeux territorialisés visant la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires ».

Nous proposons de préciser cette notion de gouvernance territoriale avec celle de « gouvernance adaptative », qui fait l'objet d'un intérêt particulier depuis les années 2000 (Folke et al., 2005). La gouvernance adaptative est une approche pluridisciplinaire pour étudier les systèmes socio-écologiques qui présentent une forte complexité et incertitude. Le but est de comprendre les processus de décision et d'accompagner l'action pour favoriser l'adaptabilité et la résilience du système, c'est-à-dire sa capacité de réponse au changement par réorganisation en continu, sans étape indésirable (Folke et al., 2005, Angeon et al., 2013).

La gouvernance adaptative repose sur deux axes.

Le premier axe vise à multiplier les pôles de formation de la décision. Ces pôles sont indépendants les uns des autres et ont différents objectifs mais entrent en interaction (Pahl-Wostl, 2009). Cela passe notamment par la capacité du système (ici, le territoire) à créer les bons croisements (coordinations et/ou échanges d'informations) d'échelles et de niveau, au bon moment, autour des bons enjeux (Angeon et al., 2014). Les échelles sont temporelles, spatiales, institutionnelles, juridiques, sociales, environnementales ou de connaissance. Elles sont en perpétuel mouvement (Angeon et al., 2014). Les niveaux sont ceux de décision, d'organisation, hérités d'un système hiérarchique. La gouvernance adaptative reconnaît que le pouvoir de décision réside aux différents niveaux (Pahl Wostl, 2009). En

découle l'augmentation de la participation des acteurs, dont les intérêts sont largement démontrés (Rey-Valette et al., 2011), parmi lesquels la réduction des résistances non prévues face à un projet (Pahl-Wostl, 2009), le partage de la responsabilité (Angeon et al., 2014), la mise en relation des acteurs qui induit un gain de confiance et un échange de savoirs (Angeon et al., 2014).

Le second axe de la gouvernance adaptative consiste à favoriser les processus de transition et la capacité de réponse au changement à travers les processus d'apprentissage, ceux-ci pouvant être agroécologiques, sociaux ou institutionnels (Angeon et al., 2014). Ils s'expriment par l'expérimentation et par l'innovation jusqu'à trouver de nouvelles frontières (Pahl-Wostl, 2009). Ces processus mettent en dynamique le système et permettent de répondre à des changements exogènes ou endogènes. Dans cette dynamique, les réseaux informels ou « réseaux de l'ombre » ont une importance particulière, en tant qu' « *incubateurs de nouvelles approches pour gouverner les systèmes socio-écologiques* » (Folke et al., 2005). Une transformation réussie implique la création de réseaux informels orchestrés par des individus clés qui permettent de faire circuler l'information, identifient les failles de connaissance et créent des nœuds d'expertise (Folke et al., 2005). Pahl-Wostl (2009) identifie trois formes d'apprentissage. Elle les illustre sous forme d'une triple boucle (figure 1), où les réseaux informels ont une place particulière et primordiale dans la transition : ils sont à l'initiative d'apprentissages qui permettent le changement de cadre voire la transformation du système.

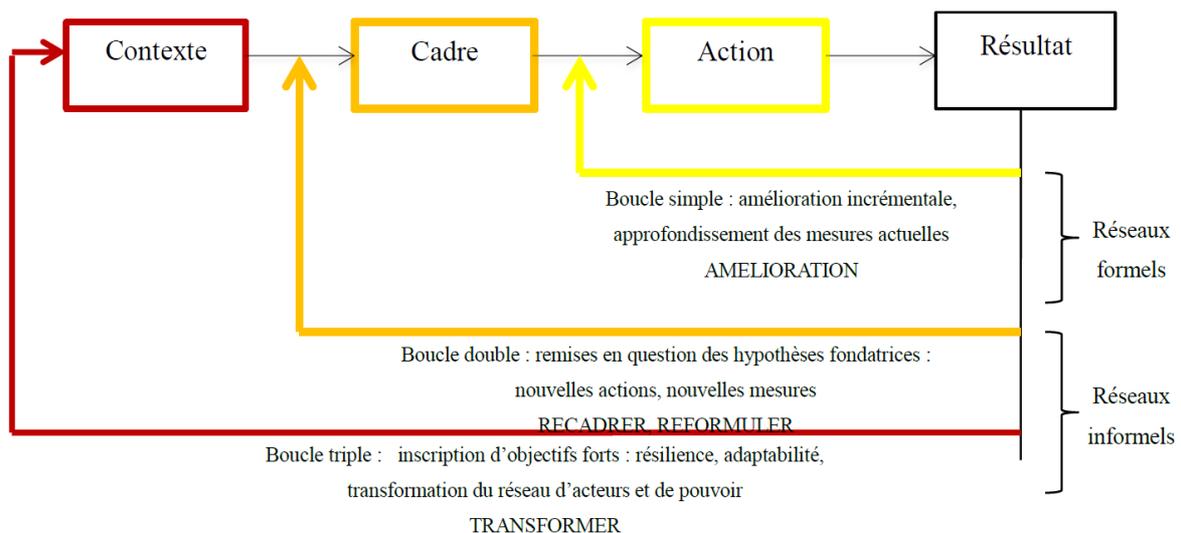


Figure 1 : La triple boucle des phénomènes d'apprentissage (d'après Pahl-Wostl (2009))

La mobilisation du concept de gouvernance adaptative offre ainsi un cadre d'analyse pertinent pour décliner notre question de recherche « **Quelle(s) forme(s) de gouvernance territoriale favorise(nt) la transition agroécologique** » en sous-questions :

- En quoi les réseaux formels et informels créent un terrain favorable à la transition agroécologique ?
- Comment les processus d'apprentissage s'expriment et sont encouragés par les acteurs du territoire ?
- Quel rôle joue le Pnr dans la transition agroécologique ?

c. La gouvernance territoriale et adaptative de la transition agroécologique dans le Pilat : les enjeux du questionnement

Dans le Pilat, ce questionnement prend une tournure particulière. L'agriculture du Pilat est caractérisée par un contexte territorial périurbain, avec des enjeux forts qui en découlent autour du foncier ; et par des enjeux de préservation d'un patrimoine naturel (biodiversité, paysages, etc.). La charte du PNR du Pilat s'est ainsi fixé des enjeux forts de transition de l'agriculture vers l'agroécologie, enjeux qui se déclinent autour des trois entrées suivantes : faire évoluer les pratiques agronomiques et zootechniques, valoriser les produits et améliorer les conditions de travail.

Dans ce contexte et dans un but opérationnel, plusieurs questions se posent pour le PNR: Quelles sont les capacités du Pnr du Pilat à engendrer une dynamique d'apprentissage autour de l'agroécologie ? Quelles sont les voies de l'innovation agroécologiques sur le territoire ? Quelle gouvernance et quel accompagnement mettre en place pour accompagner les agriculteurs dans les changements ? Comment mettre à profit de cette transition les moyens d'action publique (PSADER, LEADER, TEPOS, TEPCV, AAC, etc) disponibles ? Dans ce contexte territorial périurbain, comment impliquer l'ensemble des acteurs et les mettre à contribution de ce projet territorial ?

Par ailleurs, pour mieux comprendre la dynamique du territoire, d'autres interrogations émergent : quelle est la dynamique des réseaux de l'ombre dans le Pilat et quel rapport aux institutions formelles entretiennent-ils ? Alors que, dans le Pilat, la dynamique autour de l'agroécologie semble s'être institutionnalisée assez tôt, comment s'articulent et s'équilibrent la dynamique institutionnelle et la dynamique des réseaux informels autour de l'agroécologie? Quel espace accorder aux dynamiques de marché et quelle est leur place actuellement, dans ce processus de transition?

d. Analyser la gouvernance territoriale de la transition agroécologique dans le Pilat : méthode, corpus et grille d'analyse

Notre méthode d'analyse de la gouvernance territoriale de la transition agroécologique dans le Pilat s'organise selon les grandes étapes identifiées par Angeon et al. (2014).

La première étape consiste en l'appropriation du terrain permettant d'aboutir à une connaissance fine du territoire, en particulier à l'analyse de ses différentes dimensions (matérielle, identitaire, organisationnelle) et à leur articulation, à la reconstitution de son histoire agricole, et enfin à la pré-identification du réseau d'acteurs. Pour cela, nous avons procédé à une analyse bibliographique de documents produits sur et/ou par le territoire, la participation à plusieurs réunions de travail des équipes du PNR, des tours de plaine dans les différents secteurs du territoire, et des observations ethnographiques permises par un logement sur place nous permettant de nous imprégner dans la vie locale quotidienne. En outre, nous avons conduit des entretiens exploratoires auprès

La deuxième étape est celle du travail d'enquête de terrain, qui s'organise autour de deux axes : l'identification du réseau d'acteurs et d'influence (axe 1) et la compréhension des dynamiques de gouvernance territoriale autour de la transition agroécologique (axe 2).

L'identification du réseau d'acteurs (axe 1), démarrée dès la première étape, est complétée lors de la seconde étape par des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs-clé du territoire autour des questions agricoles et alimentaires, en particulier des acteurs non interrogés pendant les autres phases de l'analyse (étape 1 et axe 2 de l'étape 2).

Afin d'appréhender les dynamiques territoriales (axe 2), nous avons procédé à l'analyse d'étude de cas de projets locaux s'inscrivant dans des transitions agroécologiques, c'est à dire focalisant leur

travail sur un des domaines de l'agroécologie : l'adaptation des pratiques agricoles, les systèmes alimentaires territorialisés et la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité (Wezel et al. 2016). Ces initiatives ont été choisies de façon à traiter la diversité des dynamiques territoriales. Les cas retenus se répartissent sur différentes zones de territoire, et ont été choisis en fonction de la diversité des porteurs de projets et de la diversité des domaines dans lesquels s'inscrit le projet (domaines cités ci-dessus, auxquels nous avons ajouté la thématique de la participation et de la sensibilisation que l'on retrouve chez Stassart et al (2012) autour de l'importance d'impliquer les « citoyens-consommateurs »). Ces cinq projets sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: les cinq projets étudiés : diversité du type de porteurs de projets et du domaine principal de l'agroécologie abordé

	Systèmes alimentaires durables	Pratiques agricoles	Conservation des ressources	Sensibilisation
Initiative monde agricole	1) Quart d'Heure Paysan, magasin de producteurs	2) GIEE PILATS, un groupe d'agriculteurs qui réfléchit au travail des sols	(GIEE)	
Initiative institution	3) Marché d'ECHALAS, marché de producteurs			
Initiative citoyenne	4) La Rivoire, Centre agroécologique			5) Vent de bio, Association de sensibilisation à l'agriculture biologique

Afin d'analyser les dynamiques spatiales et temporelles de ce projets locaux de transition agroécologique, notre grille d'analyse de ces projets (figure 2) s'articule autour de quatre pôles. Les deux premiers sont directement issus du cadre théorique de gouvernance adaptative et permettent d'analyser d'une part le réseau dans lequel s'imbrique le projet et d'autre part les processus d'apprentissage mis en jeu. Le troisième pôle reprend l'analyse de la trajectoire du projet, focalisant notamment sur la compréhension du contexte et les moteurs (Brochier et al., 2010), en s'interrogeant à chaque séquence sur les thèmes de l'agroécologie abordés par les acteurs au cours de la trajectoire du projet. Le quatrième pôle permet de soulever la question de la gouvernance interne du projet. Nous avons reconstitué ces trajectoires à partir d'entretiens semi-directifs conduits auprès d'acteurs parties-prenantes de ces projets (2 à 4 acteurs interrogés par projet) et d'observations au cours de divers évènements liés à ces projets. Un total de 30 entretiens a été mobilisé pour notre analyse.

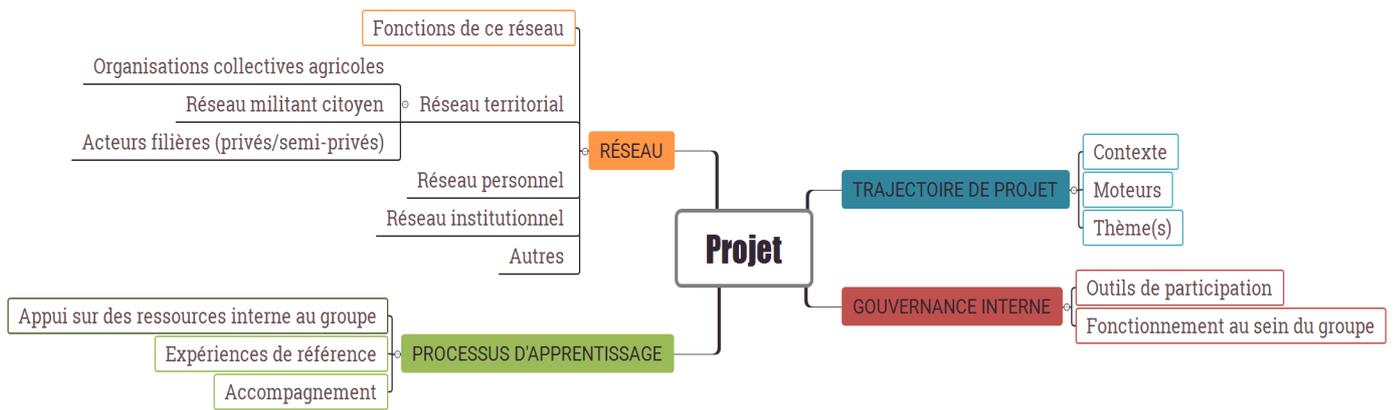


Figure 2: Les quatre pôles de l'analyse de projet

Enfin, la troisième et dernière étape consiste à mettre en perspective les enjeux de gouvernance territoriale de la transition agroécologique qui se dégagent de cette analyse, en questionnant plus particulièrement le rôle du PNR du Pilat.

2. Un maillage d'acteurs en appui aux projets de transition agroécologique

La gouvernance adaptative repose sur deux axes. Le premier vise à multiplier les pôles de formation de la décision. Se pose alors la question du réseau d'acteurs, de sa constitution et de sa coordination. Le second cherche à favoriser les processus de transition en multipliant et intensifiant les processus d'apprentissage. En s'éclairant de l'analyse des projets, cette partie propose une réflexion recoupant ces deux axes.

a. Un contexte pilatois favorable à la transition agroécologique : la force des réseaux de l'ombre

"Un réseau citoyen et agricole développé et soudé" telle est la perception formulée par un agriculteur rencontré et acteur de l'un des projets agroécologique étudié.

a.i. Un réseau agricole organisé et dynamique

Dans le Pilat, se dégage d'abord un savoir-faire d'action collective agricole. Les agriculteurs du Pilat sont très organisés, collectivement, tant du point de vue syndical et professionnel (syndicats, comités de développement), du point de vue de l'organisation des filières et de la vente directe (organismes et syndicats de défense des AOP, coopératives de producteurs, nombreux magasins de producteurs), du point de vue technique (CUMA, groupements vétérinaires). Cette organisation en réseau est le résultat d'une dynamique historique, marquée notamment par la création des coopératives laitières au sortir de la seconde guerre mondiale, puis par de nombreux CETA dans les années 60. Elle a été confortée par les pratiques de développement des chambres d'agriculture et à partir des années 70 par l'appui du Parc dans l'essor de l'arboriculture fruitière (relance de la pomme du Pilat), de la viticulture (relance du Condrieu), de la production laitière caprine.

Ces groupes constituent un réseau d'interconnaissance qui prend ancrage dans les liens familiaux historiques mais également dans les habitudes d'entraide de voisinage. Cette dynamique de réseau se cristallise ainsi autour de groupes professionnels locaux dynamiques et moteurs d'innovation (Darré, 1989), et principalement organisés à l'échelle des vallées pilatoises, constituant ainsi un paysage organisationnel fragmenté.

a.ii. Une société civile pilatoise peu organisée mais qui participe à l'élaboration d'un

« terreau militant » favorable à l'accueil de projets agroécologiques

La société civile pilatoise peut paraître sensible aux questions agricoles. De nombreux consommateurs, citoyens sont en relations fréquentes avec les agriculteurs par exemple via la vente directe. Certains peuvent se mobiliser pour soutenir des projets agroécologiques, via le financement participatif. Mais les acteurs citoyens engagés et organisés sont, quant à eux peu nombreux. On trouve un noyau de personnes vraiment intéressées et militantes qui se mobilisent sur les questions agricoles, notamment par Vent de bio et Terre de Liens, deux organisations identifiées comme associations de citoyens-consommateurs. D'autres citoyens se rapprochent des questions agricoles par la fédération de chasse, les associations environnementalistes comme le Centre Pour la Nature (CPN) Colibri. Enfin, les CIGALES (6 dans le Pilat), clubs d'investisseurs peuvent contribuer à l'émergence de projets agroécologiques en apportant une partie de leur épargne. Dans ce territoire périurbain, la faible participation citoyenne questionne de fait l'intérêt porté aux questions agricoles et alimentaires, et l'existence d'espaces de participation. Pour autant, les dynamiques associatives citoyennes participent à créer du lien, elles développent des initiatives et idées de transformation. Par leur rôle de relais d'information, de soutien local, elles sont réceptives et peuvent soutenir un accueil, sur le territoire, de projets agroécologiques.

a.iii. La vente directe : une pratique qui crée du lien social entre agriculteurs et non agriculteurs

Le Pilat est un territoire périurbain très proche de grands centres industriels (vallée du Rhône, nord Ardèche, vallée de l'Ondaine et du Gier, bassin stéphanois), jouant historiquement un rôle d'approvisionnement en produits agricoles frais aux populations ouvrières de ces centres via la vente directe en particulier (lait, œufs, volailles, légumes,...). Malmené dans la période la "modernisation" agricole des années 60-80 marquée par la spécialisation des exploitations et l'allongement des circuits de commercialisation, ce mode de mise en marché n'a toutefois jamais disparu. Depuis le début des années 80, la transformation des productions à la ferme (fromage de chèvre, charcuterie, volaille,...) et leur vente en directe par les producteurs se sont redéveloppées significativement : presque 40 % des exploitations du Pilat font de la transformation et de la vente directe actuellement. La mise en marché mobilise toutes les formes possibles : vente à la ferme, sur les marchés citadins ou distribution dans les quartiers, mais le Pilat se distingue par le développement de points de vente collectifs dont 5 sont situés sur le territoire et 20 dans les villes portes du territoire.

Dans la vente directe, au-delà de l'échange commercial, la vente directe est une occasion de rencontres entre agriculteurs et consommateurs, d'échange d'idées, de point de vue et d'informations. Cette meilleure connaissance réciproque des attentes des consommateurs, des besoins des agriculteurs réinterroge pratiques agricoles et comportements alimentaires.

Pour tous les projets étudiés dans le Pilat, ces réseaux agricoles et citoyens, les liens qui se développent via la vente directe constituent des réseaux « de l'ombre » (Pahl Wostl, 2009). Ce sont des réseaux à la fois organisés et informels, adaptatifs qui ont une bonne connaissance des institutions formelles et qui facilitent la mobilisation de ressources institutionnelles pour les porteurs de projets. Ce réseau socle suscite ou facilite l'émergence des projets, et favorise l'accueil de nouveaux projets portés par des porteurs de projets extérieurs dans le territoire.

b. Des projets qui s'appuient sur des ressources à la fois territorialisées et résilientes

En questionnant le rôle de différents acteurs selon le cadre d'analyse de la gouvernance adaptative, se dégage un maillage d'acteurs qui viennent en appui aux différents projets, qui peut être modélisé autour des quatre pôles suivants : l'accompagnement, le réseau socle, le financement et les références. Chaque fonction est systématiquement assurée par des acteurs spécifiques et

identifiables qui apportent leurs ressources propres au projet. Le schéma ci-dessous explicite les particularités et les fonctions de ces différents pôles. Les fonctions peuvent être inhérentes au développement du projet et au besoin de ressources (financières, organisationnelles, de connaissances) que cela implique.

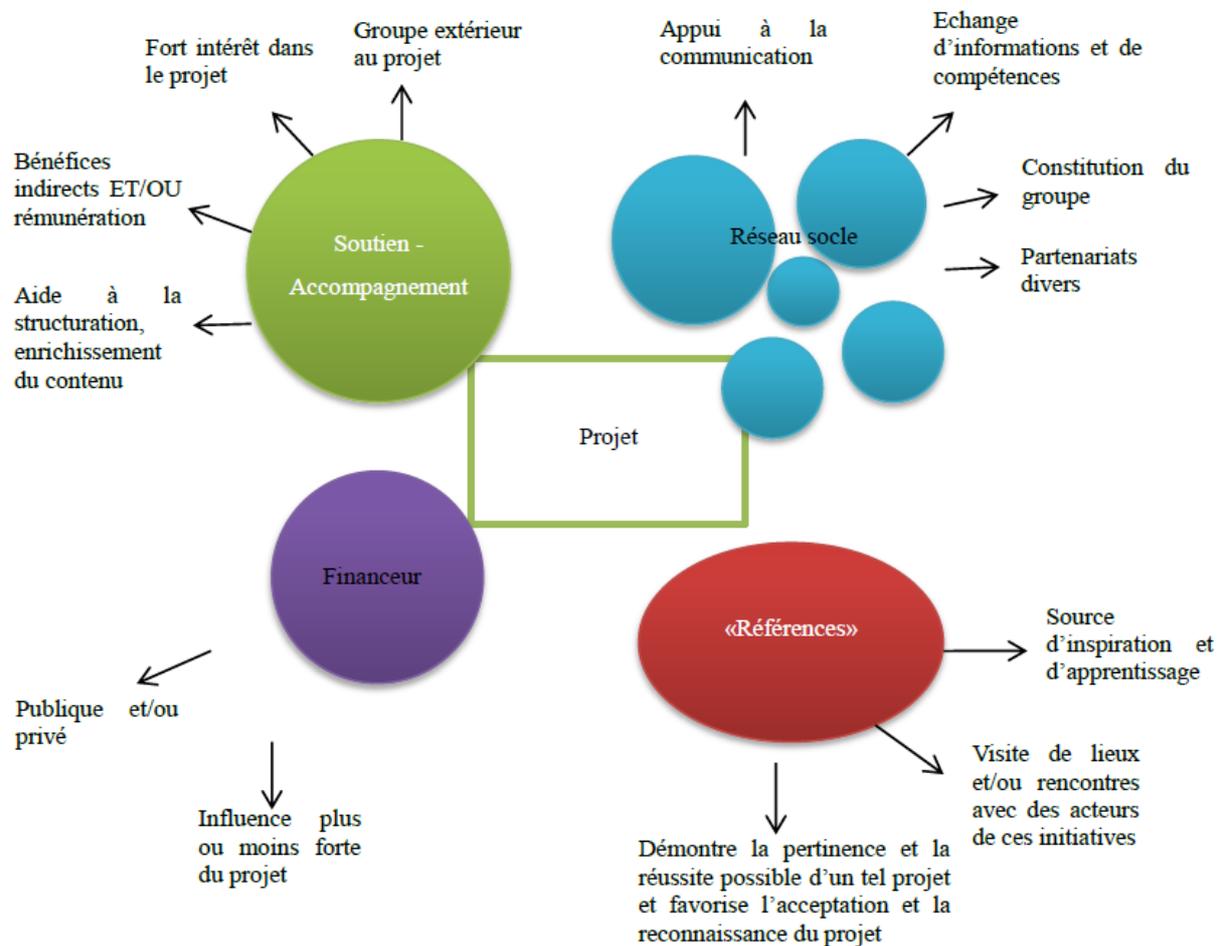


Figure 3: Les quatre pôles du maillage d'acteurs d'un projet

- Le réseau socle : constructeur du projet

Le réseau socle est celui qui porte le projet : constitué des porteurs de projets, il peut se cantonner au monde agricole organisé ou être élargi à d'autres groupes (recherche, associations locale, collectivité). Pour conduire le projet il s'appuie sur les ressources internes au groupe et également selon la volonté de progresser du groupe, sur une diversité de ressources cherchée dans d'autres réseaux, des formations, des expériences de référence.

- Les expériences de référence : source d'inspiration et de validation

Systématiquement, le réseau socle élabore le projet en s'inspirant, se référant à des expériences similaires qui vont leur permettre de démontrer la pertinence de l'idée de départ et de sa faisabilité, de l'adapter au contexte local et de l'enrichir en fonction des attentes des parties prenantes. L'approche de ces expériences s'appuie sur des pratiques concrètes d'échanges, de visite avec leurs protagonistes.

- Les financeurs : nerfs du projet

Chaque projet se trouve fréquemment confronté à la question du financement de l'action ou de l'investissement. Le réseau socle va mobiliser le réseau des financeurs. Les sources de financement peuvent être plus ou moins complexes en fonction de la nature du projet (subvention auprès de 1 ou plusieurs collectivités et procédures, financement bancaire, financement participatif,...).

- L'accompagnement : l'expertise d'acteurs intermédiaires

Mobiliser des connaissances, des financements, sécuriser sur le plan technique, aider à la structuration, selon les difficultés rencontrées, les besoins du projet ou les compétences interne au réseau socle, l'accompagnement va être mobilisé plus ou moins fortement. La nature des accompagnateurs peut être très diverses allant d'un groupe de sages pour conseiller les porteurs sur la stratégie, jusqu'à des apports très pointus sur des aspects techniques (par exemple la Chambre d'agriculture, Terre d'envie ou ISARA) ou d'ingénierie financière (par exemple le Parc) ceci en fonction des compétences nécessaires. Cet accompagnement peut être très ponctuel (obtention d'une subvention) ou plus permanent (groupe de sages).

c. Un cercle vertueux de consolidation de ressources adaptatives

Les projets étudiés, relevant au sens large d'une orientation agroécologique, que ce soit en terme de changement technique, de conservation des ressources naturelles ou de modification du système alimentaire, montrent la capacité des acteurs du Pilat à réorienter les techniques, les pratiques et les formes d'organisations et ainsi, à contribuer à la transition agroécologique du territoire. Comme souligné ci-dessous, ces projets mobilisent un ensemble de ressources, internes et externes au territoire. De plus, enrichissant un cercle vertueux, les projets sont eux aussi créateurs de ressources, que nous pourrions qualifier de « ressources adaptatives » en ce qu'elles facilitent la capacité du territoire à engager de nouvelles démarches de transition en renforçant les liens de coordination d'une part, et en confortant les processus d'apprentissages d'autre part.

Le projet de la Rivoire contribue par exemple à créer de nouveaux liens entre le monde agricole et le réseau de jardiniers, ou encore entre des citoyens participant à son financement participatif et des acteurs médiateurs du territoire impliqués en tant que « sages ». Les projets permettent donc la création d'une nouvelle ressource « adaptative », résidant dans les nouveaux liens de coordination, et la multiplication des occasions pour les différentes parties prenantes de mieux connaître le réseau d'acteurs dans sa globalité.

De plus, les projets participent à la création de nouvelles connaissances, à l'élargissement des thèmes de travail (exemple de projet associant maraîchage, formation, accueil touristique) et sont émulateurs d'idées pour les participants. Ces projets peuvent à leur tour être source d'exemple et de référence pour d'autres initiatives.

La mise en lumière de ce cercle vertueux de consolidation des ressources adaptatives révèle un des enjeux clefs de la gouvernance territoriale de l'agroécologie.

3. Une dynamique dialectique de problématisation, entre enjeux locaux et vision globale de la transition agroécologique

a. De la réponse à des besoins individuels et collectifs à un élargissement du réseau d'acteurs et des finalités du projet

Dans trois des cas considérés, le projet prend forme dans la recherche de réponse à des problématiques individuelles. Au départ par pragmatisme, le porteur de projet s'interroge sur sa manière de fonctionner. En se regroupant avec des personnes partageant le même besoin, un enjeu local partagé émerge et devient fédérateur d'une démarche collective sur des thématiques précises

et concrètes telles que l'érosion des sols ou la recherche d'une voie de commercialisation. En construisant à plusieurs, le groupe réalise dans un second temps que le projet peut répondre à un intérêt général et revendique des convictions et des valeurs.

Au fil du déroulement du projet, se distingue également un élargissement des acteurs impliqués et des problématiques saisies par le groupe. La référence à d'autres expériences, l'appui de certaines personnes ou organismes et la réussite du projet sont des facteurs d'ouverture et d'élargissement du projet et des envies et idées des personnes impliquées.

Parmi les projets étudiés, le magasin de producteurs de Planfoy illustre bien l'élargissement des thèmes (figure 3). Il est né d'une situation inconfortable au sein d'un circuit de commercialisation (les marchés). Les premiers agriculteurs ont alors cherché une solution qui pourrait améliorer leurs conditions de travail. L'installation du magasin qui a nécessité de créer des liens avec des collectivités pour l'accès aux locaux et aux subventions. Par la suite, le contact avec le consommateur fait apparaître un enjeu de sensibilisation auprès des clients : le client est « sensibilisé à l'agriculture de petite échelle » explique une agricultrice. Réciproquement, les exigences et questionnements variés des clients ainsi que les nouveaux contacts entre producteurs conduisent ces derniers à se réinterroger sur leurs pratiques. Enfin, en réduisant les déplacements pour commercialiser les produits et en valorisant l'agriculture locale, on peut considérer qu'il y a également le thème de la conservation des ressources (énergétiques, foncières) qui entre dans le projet, soit comme élément de valorisation du projet, soit comme élément de discussion au sein du projet.

Ainsi, dans ce type de projet, l'agroécologie n'est pas abordée frontalement, mais la transition passe davantage par des « portes d'entrées », enjeux pragmatiques, locaux qui rassemblent des acteurs variés intéressés par le sujet : l'érosion, la valorisation des produits agricoles, mais bien d'autres portes d'entrées possibles émergent des échanges (la transmission agricole, le bien-être au travail, l'accès à une alimentation saine...).

b. D'une vision socio-politique globale à son inscription dans le territoire

Dans deux autres cas, les projets émergent d'une vision socio-politique globale, sur des convictions et des valeurs des porteurs de projet. Bien qu'initiés par des individus, la majorité de ces projets sont conçus collectivement, par des personnes réunies autour de convictions communes. Les acteurs sont prêts à y consacrer du temps voire des moyens financiers et en tirent des avantages personnels (apprentissage, se faire connaître, développer leur activité) seulement dans un second temps. D'une vision socio-politique globale initiale, ces projets s'inscrivent progressivement dans le territoire par la constitution d'un groupe de travail local et la mise en œuvre d'actions.

Figure 4: Les thématiques abordées au cours du projet de La Rivoire

Ainsi, le projet de la Rivoire a été pensé selon une vision globale qui intègre les différents enjeux de réorganisation du système alimentaire, de conservation des ressources, de sensibilisation et de changement des pratiques agricoles. Ce projet très global constitue un véritable projet de vie : le groupe repense son quotidien et son fonctionnement sur des bases nouvelles, tous les individus arrivant dans des trajectoires de vies marquées par une volonté d'un nouveau départ. L'ancrage sur le territoire se déroule, au fur et à mesure de la mise en place du projet. Les chambres d'hôtes, première activité lancée sur le lieu, ont permis de mettre en place des circuits courts en utilisant des produits des producteurs locaux pour la préparation des repas. Des formations en permaculture sont organisées à l'attention de jardiniers. Enfin, les membres ont créé un « groupe de sages », regroupant différentes personnes issues du territoire pour recueillir de manière régulière leurs avis et leurs

conseils. Le financement a été pensé avec les CIGALES (club d'investisseurs locaux) et via le Parc naturel régional qui est venu en appui via une démarche de financement participatif.

Ainsi, à l'inverse de la trajectoire précédente, nous caractérisons une trajectoire qui, partant d'une vision socio-politique globale, s'inscrit dans le territoire au fil du temps en s'incarnant autour d'objets concrets qui viennent alimenter la dynamique territoriale (activités touristiques, réseaux des jardiniers, etc.).

c. Le rôle passerelle d'une institution comme le PNR

Si les projets sont les fruits d'initiatives privées, la posture et l'action des institutions est un facteur important de leur émergence et de leur consolidation. De ce point de vue, l'accueil favorable des différents projets par les communes, communautés de communes a pu apporter un appui, politique et parfois financier aux projets agroécologiques. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés au rôle du PNR dans ce processus.

Le PNR se positionne comme acteur médiateur qui facilite à la fois l'élargissement des acteurs et des problématiques et l'inscription des projets dans le territoire. Un rôle majeur que nous lui attribuons est la création d'espaces de proximité, au sein de projets et autour d'un sujet en particulier. Ainsi peut-on l'observer par exemple dans le cas du GIEE PILAT (groupe d'agriculteurs travaillant sur les pratiques pour favoriser la vie des sols). La problématique de l'érosion des sols a été mise en débat au départ au sein d'un groupe assez restreint d'agriculteurs. Mobilisé pour des recherches de financements, le PNR a joué un rôle de facilitateur pour associer différents partenaires à cette vision de cette problématique territoriale. Ainsi, des organismes de formation tel le lycée agricole de Saint Genest Mallifaux, des partenaires scientifiques tels que l'ISARA-Lyon, et des organismes techniques se sont greffés autour du projet. Par ailleurs, le PNR a permis au groupe d'agriculteurs d'élargir ce projet qui était restreint à leurs exploitations pour en faire un projet non seulement d'approfondissement technique mais de sensibilisation et de partage de connaissances. Dans un autre contexte, via la mise en place d'un dispositif de financement participatif territorialisé, le PNR a permis aussi de créer des liens entre le projet de centre agroécologique de la Rivoire et les citoyens locaux, intéressés par ces questions. Enfin, animateur d'un Comité de pilotage agriculture durable, réunissant les différentes parties prenantes agricoles et environnementales du territoire, le PNR contribue aussi à assoir des liens institutionnels entre ces réseaux locaux, même si c'est aussi un lieu de mise en débat de points de division et de confrontation.

Le PNR joue également un rôle d'acteur passerelle avec les niveaux supra-locaux. Le PNR du Pilat (dont les communes sont membres ainsi que les communautés de communes) a inscrit dans ses chartes successives, en concertation avec tous ses partenaires, un projet agroécologique ambitieux. Mobilisant les dispositifs régionaux et européens du développement territorial (LEADER, CDDRA), les dispositifs de la politique agricole (mesures agro-environnementales), le Parc naturel régional soutient financièrement les projets de développement locaux et les actions de réorientation des techniques et des pratiques agricoles vers l'agroécologie (recherche, expérimentation, animation, investissement).

4. Une dynamique de transition du territoire du Pilat vers l'agroécologie ?

A la lecture des deux paragraphes qui précèdent, se dégagent quelques composantes clefs qui alimentent la transition du territoire vers l'agroécologie. Pour autant la transition vers l'agroécologie ne peut s'affranchir du contexte économique et politique et des relations qu'elles engendrent aux décisions prises à d'autres niveaux.

a. Des formes d'affranchissement vis-à-vis d'un environnement global

L'ancrage de la dynamique territoriale met en œuvre des processus d'affranchissement à l'égard d'un environnement économique et politique global.

Les circuits courts, comme mentionné précédemment, sont fortement présents sur le territoire du Pilat. En évitant les contraintes de la logique de filières, ils permettent aux agriculteurs de construire leur autonomie ; d'une part en conservant leur pouvoir de décision sur l'aspect de la commercialisation et d'autre part en favorisant la reconquête de la valeur ajoutée.

Dans certaines situations, des effets d'opportunité se dessinent qui favorisent « un alignement des planètes » pour la transition agroécologique. Dans le Pilat, c'est le cas pour la filière laitière. La convergence entre la stratégie d'une industrie laitière, une crise des revenus agricoles et les enjeux locaux de transition vers l'agroécologie ont particulièrement favorisés les conversions en agriculture biologique chez les éleveurs laitiers. Les filières d'élevage du territoire ont su créer un réseau favorable à la transition repose sur de nombreux groupes locaux, techniques ou politiques. Le lien avec le territoire est fort grâce à l'implication des éleveurs dans les circuits courts. 45 % des éleveurs de chèvres laitières et 27 % des éleveurs de vaches laitières vendent au moins une partie de leur production via des circuits courts. Traduisant l'importance des liens et de l'apprentissage dans la tradition, ces filières d'élevages herbivores sont très engagées dans des dynamiques de changements. Les conversions en AB sont très nombreuses, les initiatives d'expérimentations sur des pratiques témoignent d'une volonté d'avancer en collectif. De nombreux interlocuteurs apportent un appui et un accompagnement important.

Enfin, la mise en place de nouveaux moyens de levée de fonds comme le Crowdfunding qui repose sur des dons de citoyens ou les CIGALEs, clubs d'investisseurs, permettent aux porteurs de projets de s'affranchir de soutiens politiques. Dans les projets étudiés, l'argent récoltée par le Crowdfunding représente une somme importante bien que qu'inférieure aux apports des subventions. De plus, la mise en valeur du nombre de citoyens soutenant le projet, permet aussi de conforter sa légitimité auprès de financeurs politiques.

b. Des synergies vers l'agroécologie qui restent fragiles

Malgré une dynamique territoriale de fond qui paraît favorable et réceptive à la transition agroécologique, notre analyse met en exergue certaines fragilités des processus de transition à l'œuvre.

Les filières arboricole et viticole, concentrées dans le Pilat rhodanien (75%), ont des réseaux moins diversifiés et moins ancrés territorialement que la filière laitière et cela se traduit directement en termes de transition. Pour la filière arboricole, une grande part est organisée autour de la coopérative, qui a son propre technicien et une stratégie commune pour les agriculteurs. Le reste de la filière trouve d'autres interlocuteurs, une technicienne de la Chambre d'agriculture⁴² et l'ARDAB pour les bios, ou les techniciens privés pour les autres. De faibles volumes sont commercialisés en vente directe (5%), et les arboriculteurs sont en recherche d'une identité territoriale pour valoriser leur production, l'origine Pilat est souvent mise en avant, par le nom de la coopérative ou par la variété Rosée du Pilat. Une dynamique récente et discrète apparaît autour de la conversion en AB. Les producteurs sont méfiants et s'y dirigent doucement mais par exemple, la Coopérative des Monts du Pilat met en place des expérimentations et prévoit de développer une filière de pommes biologiques. La filière viticole des coteaux du Pilat (Côtes du Rhône, Côte Rôtie) est la plus enclavée au regard de cette dynamique agroécologique. La filière est caractérisée par des logiques individuelles, entretenant peu de liens avec les instances collectives agricoles ou le territoire à

l'exception de la dynamique autour des appellations, de la vente directe (25%) et de l'œnotourisme œnologique.

De plus, l'environnement de la décision politique peut ne pas être satisfaisant et favorable pour la transition vers l'agroécologie. Récemment des décisions politiques prises au niveau régional ont eu des impacts forts sur le territoire. A titre d'exemple, le choix du conseil régional de mettre fin au programme PSADER qui avait débuté en 2016 et qui s'accompagnait de 720 000€ de subventions. Ce programme visait à entre autre à favoriser la transition agroécologique avec deux axes en particulier : « accroissement de la performance environnementale, énergétique et climatique de l'agriculture et de la sylviculture pilatoises » et « diversification des activités et des productions et valorisation locale des produits et services de l'agriculture et de la sylviculture » (Pnr du Pilat, 2016). Par ailleurs, les aides PAC attribuées aux SPL (surface pastorale à dominante ligneuse) ont été arrêtées pour la Loire à partir de 2017. Suite à cela, certains agriculteurs ont déjà déclaré qu'ils ne monteraient pas leur troupeau sur certains secteurs qui risquent alors de s'embroussailler. Signalons aussi un important retard du versement des aides PAC à l'agriculture biologique : l'État, en janvier 2017, n'avait toujours pas versé les aides 2015. Ces événements retirent des financements dédiés à favoriser la transition agroécologique. De plus, ils témoignent d'une verticalité de décisions ne prenant pas systématiquement en compte des enjeux territoriaux.

Discussion-conclusion :

La transition agroécologique d'un territoire met en jeu sa capacité à mettre en place une gouvernance adaptative, c'est-à-dire à la fois à multiplier les pôles de formation de la décision, à créer des réseaux de travail et des systèmes alimentaires où coopèrent les agriculteurs, les citoyens, les chercheurs et les pouvoirs publics ; et à promouvoir les processus d'apprentissages et la capacité de réponse au changement par la reconnaissance des différents savoirs et la création d'outils innovants et participatifs de partage de connaissance et de recherche.

Dans le Pilat, le contexte historique et social est favorable à un réseau social développé, favorable à la création et à l'échange de connaissances. Les projets agroécologiques, au cœur du processus de transition, en bénéficient et participent à leur tour à la création de ressources adaptatives qui enrichissent les liens de coordination et processus d'apprentissage. La présence du Parc naturel régional du Pilat et ses objectifs forts en termes d'agroécologie est bénéfique à la réflexion sur la gouvernance. Le Pnr joue un rôle clé dans l'accompagnement du processus de transition, même si l'analyse permet de pointer des pistes pour renforcer ce rôle de facilitateur, en impliquant davantage les citoyens, les représentants des villes portes dans sa stratégie, et en poursuivant sa recherche d'innovations en appui aux projets. En s'appuyant sur un réseau socle riche et le Pnr comme structure formelle majeure, la réflexion sur la gouvernance et l'agroécologie est donc en bonne voie dans le Pilat. Engagé dans la transition et pour faire face aux aléas environnementaux, politiques, économiques et sociaux, ce territoire doit continuer à construire en son sein la coopération et la participation tout en favorisant ses liens à d'autres territoires et d'autres initiatives.

Pour cela ainsi que pour faire bénéficier d'autres territoires de cette réflexion, il reste de nombreux points sur lesquels s'interroger. En l'absence d'un organisme comme le Pnr, y a-t-il des instances qui portent ou peuvent porter une dynamique de gouvernance adaptative ? Sinon, comment les acteurs s'approprient cette réflexion ? Par ailleurs, la transition étant un processus progressif, comment peuvent coexister différents modèles agricoles et de gouvernance ?

De plus, la transition agroécologique se révèle donc comme un processus de longue haleine pour lequel les liens, l'apprentissage s'enrichissent au fur et à mesure des projets et alimentent le territoire de nouvelles ressources « adaptatives » pour le territoire. Toute dynamique de transition mène à un

repositionnement des acteurs et à l'évolution des mécanismes de connaissances. Il y a donc une évolution de la gouvernance qui doit être anticipée et étudiée. Sur quelle gouvernance le projet peut-il déboucher ? Sera-t-elle favorable à long terme ? Est-elle préférable à la situation actuelle ?

Un autre point de questionnement se pose quant à la coexistence des différents modèles de développement et de systèmes alimentaires. Dans quelles mesures des systèmes différents peuvent coexister ? Faut-il tendre vers une diversité de ces modèles ? La question se pose entre autre sur les différents circuits de commercialisation avec l'initiation d'une réflexion sur les SYAM (systèmes alimentaires du milieu) : la gouvernance de ces circuits pourra-t-elle créer un lien entre circuits longs et courts qui soit favorable à la transition agroécologique dans sa complexité ?

Ainsi, la dynamique vers des territoires d'agroécologie implique un véritable questionnement sur les processus de gouvernance. La mise en place des conditions pour favoriser la capacité d'adaptation, d'apprentissage et d'innovation des acteurs et multiplier les liens de coordination, tel que le suggère le cadre analytique de la gouvernance adaptative, paraît particulièrement intéressante pour développer des pistes d'action.

Bibliographie :

ANGEON V., CARON A., BIRARD C., CAYRE P., CHAMBON P., LARADE A., MÉASSON L., PLANCHAT C. Les apports de la gouvernance adaptative pour analyser les enjeux d'une mise en œuvre effective de la Trame Verte et Bleue. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, [en ligne]. 2013, n° Vol. 4, n° 1. Disponible sur : 10.4000/developpementdurable.9675 . ISSN 1772-9971.

ANGEON V., OZIER-LAFONTAINE H., LESUEUR-JANNOYER M., LARADE A. Agroecology Theory, Controversy and Governance. Sustainable Agriculture Reviews 14 [en ligne]. 2014, Vol. 14., pp. 133-141. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01195372>

BIDAUD F., Transitions vers la double performance : quelques approches sociologiques de la diffusion des pratiques agroécologiques. Analyse, centre d'études et de prospective. [en ligne] 2013, n°63. Disponible sur : agriculture.gouv.fr/telecharger/59991?token=1f1afb9529e84ef174460f94c6ce5726

CARDONA A., 2012, L'agriculture à l'épreuve de l'écologisation. Éléments pour une sociologie des transitions, Dir: Chateauraynaud F., Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

DARRÉ J.-P., R. LE GUEN and B. LÉMERY, 1989, Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture., Économie rurale, pp. 115-122

FOLKE C., HAHN T., OLSSON P. et NORBERG J. Adaptive governance of social-ecological systems. Annual Review of Environment and Resources [en ligne], 2005, n° 30, Disponible sur : <http://www.annualreviews.org/doi/full/10.1146/annurev.energy.30.050504.144511>

FOURNIER S. et TOUZARD JM. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire? Vertigo -la revue électronique en sciences de l'environnement [en ligne], 2014, Vol.14, n°1. Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/14840>.

LAGANIER R., VILLALBA B. et ZUINDEAU B., « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 1 | 2002, mis en ligne le 01 septembre 2002. URL : <http://developpementdurable.revues.org/774> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.774

MOINE A. Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 2006, vol. 35, n° 2, pp. 115–132. ISSN 0046-2497.

PAHL-WOSTL C. A conceptual framework for analysing adaptative capacity and multi-level learning processes in resource governance regimes. *Global environmental Change*, 2009, n° 19.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT Le Programme Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural du Pilat. In : *Présentation du PSADER*, Pélussin, 2016.

PIRAUX M., SILVEIRA L., DINIZ P., DUQUE G. La transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale. [en ligne]. Montpellier, France : Cirad-Inra-SupAgro, juin 2010, pp. 9. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00512788>.

REY -VALETTE H., PINTO M., MAUREL P., CHIA E., GUIHÉNEUF P.-Y., MICHEL L., NOUGARÈDES B., SOULARD C., JARRIGE F., GUILLEMOT S., CUNNAC M., MATHÉ S., BARBE E., OLLAGNON M., DELORME G., PROUHÈZE N., LAURENT A., SUITA L.A., BERTRAND J., DIEUDONNÉ C., MORVAN R., CHAMPRIGAUD A. Guide pour la mise en oeuvre de la gouvernance en appui au développement durable des territoires. . [en ligne]. S.I. : Diffusion INRA-Montpellier, 2011, 155 p. Disponible sur : <http://www.lameta.univ-montp1.fr/ggov/document.pdf>

STASSART P., BARET P., GRÉGOIRE JC., HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G. et VISSER, M. L'agroécologie : trajectoire et potentiel - Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In : *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales* [en ligne], Dijon : Educagri, 2012, pp 25-51. Disponible sur : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/130063>

WEZEL A., BRIVES H., CASAGRANDE M., CLÉMENT C., DUFOUR A., VANDENBROUCKE P. Agroecology territories: places for sustainable agricultural and food systems and biodiversity

conservation. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, [en ligne]. 2016, Vol. 40, n° 2, pp. 132-144.

Disponible sur : 10.1080/21683565.2015.1115799. ISSN 2168-3565.